

ÉGALITE DES CHANCES ET DIVERSITE

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Palaiseau, École polytechnique – Mercredi 17 décembre 2008

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

La France ne serait pas la France sans la passion de la République, de ses valeurs et de ses principes. La France ne serait pas la France sans la passion de la liberté, de l'égalité et de la fraternité qui est le propre de la République. La République s'est donné pour but d'accomplir le vieux rêve des rois, celui d'une Nation une et indivisible. Les rois de France l'avaient rêvée, la République l'a réalisée. La République y a ajouté le but d'une communauté de libres citoyens soudés par le civisme, l'égalité des droits et des devoirs.

C'est le miracle de la République d'avoir permis à la France de conjuguer une identité si forte avec une aspiration si grande à l'universalisme. C'est le miracle de la République d'avoir permis à la France d'être une grande patrie faite d'une multitude de petites patries unies par une formidable volonté de vivre ensemble, de partager une langue, une histoire, une façon d'être et de penser, où chacun se reconnaît dans un idéal et un destin communs sans que soient effacées les histoires personnelles et, bien sûr, les destins particuliers. C'est le miracle de la République d'avoir forgé l'unité de la France sans nous avoir condamnés à l'uniformité. C'est le miracle de la République de combiner une aussi haute idée de l'État et une passion aussi grande pour la liberté. C'est le miracle de la République d'avoir fait éprouver à la France une fascination pour l'égalité et pour le mérite. Le miracle de la République, c'est d'avoir donné au final un sens aux mots fraternité, compréhension, respect, solidarité.

Mais la République, ce n'est pas un modèle figé pour l'éternité. Et la République, ce n'est pas l'immobilisme. La République, ce n'est pas le conservatisme, c'est le mouvement, c'est le progrès, c'est l'appel à la justice. La République, c'est un rêve toujours inaccompli, c'est un projet toujours inachevé. La République, c'est un projet de société, c'est un projet politique que nous avons le devoir de continuer, mais il ne suffit pas de glorifier la République pour qu'elle demeure vivante et surtout, il ne suffit pas de proclamer l'égalité pour qu'elle soit réalisée.

Alors regardons notre société en face, regardons la promotion sociale, regardons le nombre d'enfants d'ouvriers dans nos grandes écoles, la ségrégation urbaine, les discriminations, l'inégalité des chances, et posons-nous la question : qu'avons-nous fait de la République ? Comment peut-on encore parler de la République quand l'école ne parvient plus à compenser les handicaps sociaux ? Comment peut-on parler de République quand la réussite scolaire et l'avenir professionnel dépendent non de l'intelligence, non du courage, non de l'ardeur au travail, non du mérite mais beaucoup du milieu social d'où l'on vient, du quartier où l'on habite, du nom que l'on porte, de la couleur de sa peau ?

Comment faire comprendre la République à l'enfant qui se sent prisonnier de son milieu, de son quartier, de ses origines ? Comment faire aimer la République à ceux qu'elle tient à l'écart, à ceux qui ont la conviction que, quoiqu'ils fassent les sacrifices qu'ils consentent, ils ne peuvent pas réussir ? Comment faire espérer dans une République qui continuerait à tenir si peu ses promesses et à fonctionner de plus en plus non comme un projet mais comme un mythe étranger à la réalité sociale ?

Le plus grand danger qui menace notre modèle républicain, c'est que la République devienne une idéologie désincarnée. On trahit l'idéal républicain en s'abritant derrière les grands principes pour refuser de combattre les injustices, les inégalités, les discriminations. La République, ce ne doit pas être un dogme ; c'est une exigence, une exigence politique, une exigence sociale, une exigence morale. Nous trahissons l'idéal républicain en proclamant notre attachement à une République formelle sans nous soucier de construire une République réelle. Il n'y a pas de République réelle sans volontarisme républicain. Il n'y a pas de République réelle sans la volonté de corriger les inégalités, en traitant inégalement les situations inégales. C'est la clé.

On ne peut progresser vers l'égalité réelle qu'en s'attaquant à la fois aux causes et aux conséquences des inégalités, des injustices, des discriminations.

Notre modèle d'intégration a fonctionné durant un siècle, ne fonctionne plus, ou si mal. Ce modèle qui pendant un siècle a tant contribué à réduire les inégalités se révèle désormais impuissant à les réduire quand il ne les aggrave pas. On ne peut pas vouloir la République réelle si l'on n'est pas capable de reconnaître que notre modèle d'intégration, après avoir été longtemps un modèle de promotion sociale, est devenu un modèle de reproduction sociale. On ne peut pas ne pas voir le décalage toujours plus grand qui saute aux yeux entre la diversité de la société française et l'homogénéité sociale et culturelle des élites que produit notre système éducatif. On ne peut pas ne pas voir, parce que cela saute aux yeux, que notre système de sélection interdit l'accès aux responsabilités à certaines catégories de la population.

Je le dis avec gravité : si notre société se trouve aujourd'hui menacée de devenir une mosaïque de communautés repliées sur elles-mêmes, si le risque se profile de voir la solidarité communautaire devenir plus forte que la solidarité nationale, si le communautarisme menace l'unité et l'indivisibilité de la République, ce n'est pas parce que l'on a trop fait droit au principe selon lequel le détour par l'inégalité pouvait être le meilleur moyen d'atteindre l'égalité, ce n'est pas parce que l'on a trop donné à ceux qui avaient moins, ce n'est pas parce que l'on a trop transgressé les sacro-saints principes de l'égalitarisme pour mettre en œuvre une discrimination positive. C'est tout le contraire. Je me souviens du charivari que j'avais provoqué en disant que j'étais intéressé par l'idée de la discrimination positive, comme si le simple fait d'être intéressé par cette idée devenait la preuve que je justifiais le communautarisme. C'est exactement le contraire.

Et si on en est là, c'est parce qu'au fond on n'a pas fait grand-chose pour réparer les injustices, c'est parce que la bonne conscience républicaine a remplacé depuis trop longtemps le volontarisme républicain, c'est parce qu'on a cessé depuis trop longtemps de considérer l'exigence républicaine comme une exigence de résultat. Il ne s'agit pas d'être jugé à l'aune des intentions, mais aux résultats. Cela s'appelle le volontarisme républicain.

Le meilleur antidote au communautarisme est tout simple, c'est que la République tienne ses promesses. On reste ferme sur les principes mais on doit être pragmatique sur les moyens. Depuis deux siècles la République, ce sont les mêmes principes, les mêmes valeurs, les mêmes objectifs, mais ce sont des priorités, des procédures, des moyens différents en fonction des époques et naturellement des circonstances. La République fut tour à tour girondine, jacobine, libérale, anticléricale, sociale, radicale. Elle se développa tour à tour par la conscription, par le suffrage universel, par l'école, par la laïcité, par la Sécurité sociale. La République s'affirma dans la guerre et dans la paix mais toujours à la poursuite du même idéal. CLEMENCEAU en avait parlé de manière définitive : « La République n'est rien qu'un instrument d'émancipation, un instrument d'évolution par l'éducation de tous. »

Les principes, ils sont sacrés. Je pense en particulier au grand principe d'égalité qui est la clef de voûte de notre unité. Mais de quelle égalité parlons-nous ? (Vous voyez que j'ai appris à amener : on prend le temps, on évite, on donne du Théralène à tous ceux que le volontarisme républicain peut inquiéter. Cinq pages pour dire : « Pas de procès d'intention, écoutez. » C'est mon unique concession à la pensée unique dont, Dieu sait, je ne dirais pas qu'elle est représentée dans la salle, mais disons à l'extérieur.) Alors de quelle égalité parlons-nous ? Si l'on parle de l'égalité absolue des situations, on tombe tout de suite dans l'égalitarisme et j'ose le mot, l'égalitarisme, c'est le contraire de la République parce que la République, c'est aussi la récompense du mérite. Et dans cette école, on sait ce que veut dire le mérite. La République, c'est l'élitisme républicain, c'est la récompense de l'effort et la récompense du travail, ce n'est pas l'égalitarisme. L'égalité républicaine, c'est l'égalité devant la loi, l'égalité des droits et des devoirs, c'est l'égale dignité des personnes, c'est l'égalité des chances.

L'égalité des chances : ce doit être la priorité d'aujourd'hui. C'est en rétablissant l'égalité des chances que la République fera circuler ses élites. C'est en rétablissant l'égalité des chances qu'elle fera droit à la diversité. Tout ce qui entrave l'égalité des chances doit être combattu. Tout ce qui empêche chacun de faire valoir ses talents et ses mérites doit être corrigé. L'égalité des chances doit cesser d'être théorique pour devenir réelle. Il ne s'agit pas de remplacer une discrimination par une autre. Il s'agit de donner plus à ceux qui ont moins ou, pour prendre une autre image, de faire plus pour ceux qui partent de plus loin. Il s'agit de compenser les handicaps. Il s'agit de donner une deuxième chance à ceux qui n'ont pas eu les moyens de saisir la première.

Quel est l'objectif ? Cela va faire parler, mais l'objectif, c'est relever le défi du métissage ; défi du métissage que nous adresse le XXI^e siècle. Le défi du métissage, la France l'a toujours connu et en relevant le défi du métissage, la France est fidèle à son histoire. D'ailleurs, c'est la consanguinité qui a toujours provoqué la fin des civilisations et des sociétés – disons les choses comme elles sont –, jamais le métissage. La France a toujours été, au cours des siècles, métissée. La France a métissé les cultures, les idées, les histoires. Et l'universalisme de la France n'est rien d'autre que le fruit de ce constant métissage qui n'a cessé de s'enrichir d'apports nouveaux et de bâtir sur tant de différences mêlées les unes aux autres un sentiment

commun d'appartenance et au fond un patrimoine unique de valeurs intellectuelles et morales qui s'adressent à tous les Hommes. Dans son histoire, ce sont des Hommes tellement différents qui sont venus constituer la France. La France qui a su métisser ses cultures et ses histoires, en a construit, produit un discours universel parce qu'elle-même, la France, se sent universelle dans la diversité de ses origines. Ce métissage, elle l'a réussi parce qu'elle a su offrir à chacun la promesse de la promotion sociale.

Répondre au défi de la diversité en recourant à des critères ethniques ou religieux conduirait à prendre le risque de dresser les uns contre les autres des communautés rivales et au fond à enfermer chacun dans son identité et son histoire, alors même qu'il s'agit de le faire accéder à une citoyenneté pleine et entière, de conforter le sentiment de son appartenance à quelque chose qui le dépasse et qui l'ouvre sur quoi ? Sur l'universel. En disant cela, je ferme une porte, tout en reconnaissant qu'il y a bien un problème confessionnel et un problème ethnique pour dire les choses. Je pense que ce n'est pas la bonne grille de lecture pour être encore plus clair, mais qu'il y a un problème qui se pose. Ce n'est pas parce que l'on ne passe pas par là pour trouver une solution que le problème ne se pose pas. Disons que cette voie, elle existe, elle est à mon avis trop risquée, elle présente trop d'inconvénients, mais il y a un problème qui existe. Et de toute manière, comment définir des critères ethniques objectifs sans prendre le risque de réveiller de vieux démons, ou des critères religieux, sans prendre le risque de remettre en cause le principe de laïcité qui permet à toutes les croyances religieuses de cohabiter en paix au sein de la République ?

Tel est d'ailleurs le sens du rapport que m'a remis ce matin la commission présidée par Simone Veil, rapport que je fais mien et qui démontre que nous n'avons pas besoin de changer notre Constitution pour rendre réelle l'égalité des chances. Alors maintenant, on va utiliser les moyens dont on dispose. Pour mener à bien ces réformes, la France doit se doter d'outils statistiques qui permettent de mesurer sa diversité, parce que, là encore, autant j'ai fermé la porte ethnique et religieuse, autant c'est assez difficile d'organiser notre diversité sans se donner les moyens de la mesurer et de viser la promotion sociale et l'égalité réelle sans se donner aucun critère pour voir si elles s'améliorent, pour identifier les retards, pour mesurer les progrès. Ces instruments devront reposer sur des méthodes objectives et incontestables. Ils ne doivent pas traduire une lecture ethnique de notre société. Un travail va être conduit avec la communauté scientifique pour avancer, dans le dialogue, sur ce sujet sensible. Mais parlons clair : ce n'est pas parce que c'est un sujet sensible qu'il faut s'abstenir d'en parler. On ne peut pas dans le même temps dire : la diversité n'existe pas en haut de la société et parce que c'est sensible, on ne la mesure pas (circulez, il n'y a rien à voir !) Non, on va, avec les scientifiques, voir comment on peut mesurer le progrès de cette diversité au niveau de l'accession aux postes des élites.

Si la question des statistiques pour mesurer les inégalités et les discriminations liées à l'origine est ouverte, la question d'une action publique volontariste fondée sur des critères ethniques ou religieux doit être close. On ferme cette porte, mais je tiens beaucoup à avoir des instruments établis dans le consensus pour que chacun mesure si la politique que l'on engage produit des résultats ou pas. Si vous n'avez aucun instrument de mesure, autre que celui du nombre de ministres issus de la diversité, je crains que nous ne résolvions pas tous les problèmes.

Alors, après y avoir mûrement réfléchi, je pense que c'est par le critère social qu'il faut prendre le problème parce que les inégalités sociales, au fond, englobent toutes les autres. Si l'on regarde comment se distribuent les inégalités, il apparaît clairement qu'en réduisant toutes les fractures sociales on réduira du même coup toutes les fractures ethniques, religieuses et culturelles. Les territoires, les quartiers et les catégories les plus défavorisées doivent être l'objet d'une politique volontariste qui rétablira l'égalité des chances. Au fond, c'est la solution qu'avait choisie la III^e République en créant le statut de boursier, qui a permis quoi ? À tant de fils et de filles d'immigrés pauvres de rejoindre en une ou deux générations les élites sociales, intellectuelles et politiques d'une République qui acceptait alors de regarder en face les inégalités.

Comme toujours l'égalité réelle des chances, c'est d'abord par l'école qu'elle passe. La réforme de l'école primaire, puis demain celle du lycée qui se fera, Monsieur le Ministre, y contribuera. C'est quand on monte le niveau d'exigence de l'école que la promotion sociale se trouve facilitée et non l'inverse. À condition, bien sûr, que les élèves des milieux les plus défavorisés ne soient pas enfermés dans des ghettos où se concentrent toutes les difficultés, tous les handicaps de la vie sociale. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a voulu que la carte scolaire soit progressivement supprimée, parce que là, en termes de ghettos, fantastique ! Parce que, quand on avait des relations, on s'exonérait de la carte scolaire. Et la carte scolaire n'est devenue une réalité que pour celui qui ne pouvait pas s'en exonérer. Je ne conteste pas les intentions de la carte scolaire, je conteste la réalité des résultats. C'est la raison pour laquelle également j'ai voulu que l'on expérimente sur une grande échelle la possibilité de fermer certaines écoles et de répartir dès le cours préparatoire les élèves dans d'autres écoles en organisant des services adaptés de transports

scolaires, de sorte que soit mieux assuré le brassage social qui, pendant si longtemps, a fait le succès de notre République. Naturellement que le brassage social est absolument indispensable, mais le brassage social on ne l'a pas par la carte scolaire ! Si on l'avait eu par la carte scolaire, cela se saurait. On ne peut quand même pas me dire : jamais la promotion sociale et la diversité n'ont eu autant de difficultés à percer, et garder exactement le même système d'organisation, c'est-à-dire que l'on doit garder un système qui produit de mauvais résultats ou on doit le changer.

Le plan Espoir Banlieues a aussi retenu comme priorité la généralisation des internats éducatifs destinés à permettre la prise en charge des bons élèves des milieux modestes qui ne peuvent pas trouver chez eux, Fadela, les conditions propices à l'étude. La création de filières d'excellence dans des lycées situés dans des quartiers défavorisés, le suivi des jeunes qui décrochent, le soutien scolaire aux enfants, l'obligation pour tous les lycées de présenter au moins 5 % d'élèves de terminale en classes préparatoires aux grandes écoles, le développement des écoles de la deuxième chance, le contrat d'autonomie aujourd'hui expérimenté dans trente-cinq départements, le désenclavement des quartiers, c'est indispensable à l'égalité des chances.

Mais – je le dis comme je le pense – cela ne va pas assez vite et – je vais le dire encore comme je le pense – dans le dos des plus hautes autorités de l'État, on s'ingénie à réduire les ambitions qui ont été fixées. J'ai mis dix-huit mois pour m'en apercevoir, mais je ne l'accepte pas. Il y a des chantiers qui ont pris un retard considérable malgré de nombreux arbitrages entre les administrations, je vois que des ambitions ont été fortement réduites. Je veux le dire aujourd'hui calmement : je ne tolérerai pas que ce qui a été décidé ne soit pas mis en œuvre rapidement. Je ne vais pas venir ici pour expliquer qu'il faut passer d'une République des droits formels à une République des droits réels et accepter que ce que l'on a décidé, chère Fadela AMARA, ne soit pas mis en œuvre. Je n'accepterai pas que ce qui doit être une priorité soit relégué au second rang. La diversité et la promotion sociale, c'est une priorité.

La mixité sociale à l'école, les internats d'excellence, les écoles de la deuxième chance, le désenclavement des quartiers doivent être portés par la même ambition que celle qui a porté le développement de l'école républicaine du temps de Jules Ferry et de la République des instituteurs. L'égalité des chances ne doit pas être une priorité dans les mots, cela doit être une priorité dans les actes. Je vais m'y engager chaque jour. Je veux une mobilisation de tout l'appareil de l'État, de toutes les administrations et de tous les ministères. Et l'État doit être exemplaire et il ne l'est pas : exemplaire dans la mise en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des chances, exemplaire dans la lutte contre les discriminations, exemplaire dans la promotion de la diversité, exemplaire en matière de transparence sur les résultats. Et l'État doit être exemplaire mais les collectivités locales aussi, les partis politiques aussi, les entreprises également.

Ces dernières années, beaucoup d'initiatives ont été prises pour changer la donne. Je pense à Sciences Po : je ne saurais trop combien dire, cher Richard, tout le bien que je pense de ce que vous avez fait en instaurant une voie d'accès réservée à des lycéens méritants de l'éducation prioritaire. Je me souviens des cris d'orfraie à l'époque disant que l'on allait abaisser la qualité de Sciences Po et la réputation de Sciences Po. Aujourd'hui, jamais sa réputation n'a été aussi bonne mais il y a une filière pour les lycéens méritants de l'éducation prioritaire. Je ne vois pas que le niveau de Sciences Po a diminué. J'en pense, cher Claude, à l'Institut Montaigne, qui a mobilisé plus de 2 000 entreprises autour des engagements de sa charte de la diversité. Je pense à certaines écoles de commerce, je pense à certains Instituts d'études politiques ou à Polytechnique, qui ont mis en place des mécanismes de tutorat pour apporter aux jeunes des quartiers défavorisés le soutien de ceux qui ont réussi. Je pense aux lycées qui ont instauré des formations pour aider les élèves de condition modeste à intégrer les classes préparatoires. Je pense aux « cordées de la réussite » qui viennent d'être lancées pour établir davantage de passerelles entre les établissements scolaires, les grandes écoles mais, Valérie, aussi les universités. Je pense au magnifique travail accompli depuis un an et demi par le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. J'en pense même à Henri IV, au lycée avec ses classes préparatoires de mise à niveau pour les bons élèves d'établissements situés dans les zones en difficulté. Ceux qui en ont pris ces initiatives ont eu le courage de briser des tabous qui ont longtemps empêché notre pays de progresser. Je leur rends hommage.

Mais ces initiatives sont trop peu nombreuses. Et, parlons clair, le compte n'y est pas. C'est toute la société qu'il faut mettre en mouvement. Il nous faut maintenant aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin. Je voudrais que chacun comprenne que permettre à la diversité de s'exprimer au niveau de nos élites, c'est assurer les conditions de la sécurité, de la prospérité et de la tranquillité pour ceux qui n'appartiennent pas à des minorités mais qui ont intérêt que ces minorités se sentent intégrées. La promotion sociale doit redevenir une promesse pour tous. Le travail et la persévérance doivent permettre d'accéder à l'élite et

d'accéder aux responsabilités.

D'abord, en matière d'éducation, nous allons ouvrir en grand les lieux où se forme l'élite de demain. Je souhaite que, dans tous les lycées qui préparent aux concours des grandes écoles – je dis bien dans tous – des classes préparatoires de mise à niveau soient créées sur le modèle de ce qui a été fait au lycée Henri IV et que, dès septembre 2009, 25 % des places de chaque classe préparatoire aux grandes écoles soient réservées aux meilleurs lycéens boursiers. À la rentrée 2010, ce taux atteindra 30 %. Comprenez-moi bien, les concours doivent rester les mêmes mais la condition de préparation de ces concours ne doit pas être la même entre les jeunes qui n'ont pas eu le même parcours, les mêmes chances et qui ne sont pas partis du même niveau. Après avoir dit que je fermais la porte de l'ethnique et du religieux et que j'entamais l'axe de la réduction des inégalités sociales, le deuxième axe que nous prenons, ce n'est pas la modification des concours (c'est-à-dire, pour accéder aux mêmes places, un concours pour les forts et un concours pour les faibles : cela, ce n'est pas la République) ; en revanche, on va jouer à fond la carte de la préparation : ceux qui viennent d'un endroit où il y a plus de difficultés auront une préparation meilleure, payée par l'État pour passer les mêmes concours. Comme cela, on reviendra à l'égalité des chances. On ne va pas aller chercher très loin les critères, on va prendre le critère des boursiers parce que le critère des boursiers, ce sont les familles les plus modestes, sans considération ethnique ou religieuse, ce sont les familles les plus modestes dont les enfants travaillent et sont méritants.

L'Éducation nationale, cher Xavier, je te fais toute confiance pour qu'elle se mobilise à encourager ces jeunes, à convaincre leurs familles et à susciter leurs candidatures, parce que l'on va ouvrir en grand les préparations, donc il faut qu'il y ait en grand les candidatures. Mais une fois que l'on entre dans la préparation, il faut travailler comme les autres parce que l'on ne travaille pas moins parce que l'on n'a pas la même couleur de peau. On ne travaille pas moins parce que ses parents sont moins favorisés : on doit travailler autant. Mais on aura autant de chance de réussir. Chaque enseignant, chaque chef d'établissement doit se sentir investi de la responsabilité de repérer et d'accompagner vers les filières d'excellence les élèves d'origine modeste qui en présentent le potentiel, exactement comme les instituteurs de la République, la IIIe, repéraient le petit garçon ou la petite fille de primaire qui avait des qualités pour passer au collège, à l'époque en secondaire, ou faire une carrière universitaire ou aller à des niveaux d'éducation que jamais ses parents n'auraient obtenus.

Pour accompagner les boursiers vers ces filières exigeantes, je demande que soient développés des internats d'excellence dans les lycées à classes préparatoires aux grandes écoles parce que naturellement, si l'on ne prévoit pas cela, on n'aura pas ces élèves et on viendra m'expliquer : on a ouvert des places, mais ils ne sont pas venus les prendre. Avoir un hébergement de qualité est indispensable pour travailler dans de bonnes conditions. Mais ce n'est pas suffisant dans un monde où les codes sociaux et culturels sont tellement importants. C'est pourquoi ces établissements offriront à leurs pensionnaires un tutorat assuré par des élèves de grandes écoles, un suivi personnalisé pris en charge par les professeurs ainsi que des compléments disciplinaires. En amont, je le redis, il nous faut également développer de façon plus ambitieuse l'implantation des internats dans l'enseignement secondaire et même dans l'enseignement primaire pour les enfants de familles modestes qui témoignent de bonnes dispositions aux études. D'ailleurs, Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, on pourrait parfaitement dégager une partie des crédits du plan de relance pour accélérer la construction d'internats d'excellence. Je n'y vois que des avantages, et je demanderai au Premier ministre, qu'avec vous, on mobilise une partie des crédits, puisque nous avons dégagé beaucoup de crédits au service de la relance. Les internats d'excellence, les classes préparatoires pour les boursiers : voilà un bon thème. Cette politique, nous allons la conduire avec plus de détermination, plus de moyens, quitte à nous appuyer sur des partenariats avec les entreprises privées.

L'excellence, ce n'est pas simplement les classes préparatoires, les grandes écoles, ce sont les universités. Chacun le sait, tous les jeunes ne sont pas à armes égales pour y réussir, particulièrement en première année, où le taux d'échec est élevé. Pour introduire davantage d'égalité des chances à ce moment charnière des études supérieures, je demande que soit inscrit dans les contrats d'établissement avec les universités des créations d'emplois d'étudiants pour assurer un tutorat renforcé en faveur des boursiers qui entrent en première année. Les réformes mises en œuvre pour rendre les universités plus autonomes et un effort d'investissement sans précédent leur permettront de s'affirmer progressivement comme des filières d'excellence à part entière. Je fais toute confiance à Valérie PÉCRESSE pour mener cette politique. Vous avez bien compris que l'on est en train de changer complètement les règles du jeu. Tous les lycéens, les boursiers méritants, on va les amener, lycées, universités à des conditions préparatoires qui vont permettre d'ouvrir les portes des filières d'excellence.

Après l'éducation, le monde du travail. Je souhaite que le CV anonyme devienne un réflexe pour les employeurs. On sait depuis longtemps que les Français ne sont pas égaux devant le recrutement. Je suis désolé de vous imposer une idée aussi banale, je ne vois d'ailleurs pas comment cette idée peut être le moins du monde contestée. Il faut donner à chacun la chance de bénéficier d'un entretien, de pouvoir exprimer sa motivation, de faire valoir ses compétences ou tout simplement son envie. Sur ce sujet j'ai conscience que nous n'avancerons pas par la contrainte mais par la conviction et le pragmatisme. Telle était l'orientation retenue en 2006 par les partenaires sociaux dans l'accord qu'ils avaient conclu sur la diversité, puisqu'il prévoyait de recourir à l'expérimentation. Cette expérimentation, il faut maintenant la conduire. En 2009, le gouvernement proposera à cent grandes entreprises de mettre en place le CV anonyme. Les résultats diront s'il faut aller plus loin. Je souhaite que l'on expérimente également un dispositif de mutualisation des stages par les établissements de formation, pour que les meilleures propositions des entreprises profitent à tous les jeunes et pas simplement aux jeunes dont les familles ont des relations. Je veux enfin que l'on fasse reculer les discriminations au sein même de l'entreprise. À cet effet, cher Louis SCHWEITZER, nous donnerons à la HALDE le pouvoir d'effectuer des contrôles inopinés sur les lieux de travail.

Il faut aller au-delà, inciter les entreprises à introduire la diversité au cœur de leur gestion des ressources humaines. À partir d'une certaine taille, elles devront obligatoirement faire état dans leur bilan social des actions qu'elles conduisent sur ce sujet. Un « label diversité » sera créé pour valoriser les meilleures pratiques ; il sera attribué aux entreprises, aux administrations ou collectivités locales, engagées dans une démarche active de promotion de la diversité. Les premiers labels seront attribués dès janvier. Je demande également que l'on examine comment l'exécution des grands marchés publics de l'État pourrait être conditionnée à la mise en œuvre par les entreprises d'actions favorables à la diversité. Il faut utiliser tous les moyens pour inciter les acteurs à faire de ce sujet une priorité. Que l'on me comprenne bien : l'État va arrêter de donner des leçons à tout le monde et de ne s'en appliquer aucune à lui-même. L'État passe des centaines, des dizaines de milliards de contrats chaque année. Moi, je demande que le seul critère ne soit pas simplement celui du moins disant. Il peut y avoir d'autres critères. Le critère de l'engagement au service de la diversité, cela compte dans une société comme la nôtre.

Alors si l'on exige un tel effort des entreprises, la fonction publique doit donner l'exemple en aidant les jeunes de condition modeste à préparer les concours. Il existe aujourd'hui cent soixante-dix écoles de fonctionnaires, Messieurs les ministres, et rares sont celles qui mettent le pied à l'étrier aux candidats les moins favorisés. Le principe que je souhaite appliquer est simple. C'est le même que pour les classes préparatoires : le même concours pour tous mais pas la même préparation. On rétablit l'équilibre au moment de la préparation. En 2009, chaque ministère créera des classes préparatoires intégrées à ses écoles et dotées d'objectifs de réussite. Ces classes préparatoires devront accueillir un effectif représentant au moins 30 % des postes mis au concours. Ceux qui seront sélectionnés bénéficieront de bourses et de facilités de logement. Je souhaite que ce principe s'applique à toutes les fonctions publiques locales et hospitalières. Mais c'est bien en amont des concours que la fonction publique doit également s'ouvrir. Je veux ainsi que l'administration offre des stages aux jeunes des quartiers, à l'image du dispositif mis en place par la Banque de France pour les collégiens. Par ailleurs, j'attends des ministres qu'ils soient exemplaires dans les nominations de hauts fonctionnaires. Je souhaite des procédures de nominations qui permettent à chacun de faire valoir ses compétences. Je souhaite que le vivier habituel des candidats soit élargi et ouvert sur la diversité française ; le cas échéant, n'hésitez pas à avoir recours à des cabinets de recrutement.

Le monde politique aussi doit s'ouvrir à la diversité sociale. Tous les partis politiques ont un retard considérable à rattraper. Peu de candidats issus des minorités sont présentés au suffrage, encore moins élus. Il y a des cas inverses. Cette situation est injuste. Elle suscite des frustrations. Quelle peut être la légitimité d'une classe politique dans laquelle une bonne partie de la population ne se reconnaît pas ? Pour introduire davantage de diversité, il faut renouveler la classe politique en profondeur. Je souhaite donc que les partis s'engagent sur une charte de la diversité comme les entreprises. Leur financement public pourrait être conditionné au respect de leurs engagements. Après tout ce que l'on demande à une entreprise, ce que l'on demande et que l'on exige d'une administration, est-ce qu'un parti politique ne doit pas se l'appliquer ? Et peut-il s'exonérer lui-même de ce qu'il demande pour les autres ? Cela n'aurait pas de sens. Une commission d'évaluation de la promotion de la diversité dans la vie politique sera mise en place. Elle rendra chaque année un rapport public sur les efforts accomplis par les différentes formations politiques bénéficiant de financements publics pour assurer une meilleure représentation de la diversité dans les instances locales

et nationales de la vie politique. Chacune de ces formations politiques devra lui remettre un bilan annuel sur les initiatives mises en œuvre et les résultats obtenus.

La diversité doit aussi trouver sa place à la télévision, cher Rachid ARAB. Chaque chaîne déterminera des objectifs d'amélioration de la diversité à l'écran, mais aussi dans les structures d'encadrement et de décision. Ces engagements seront solennisés dans des conventions passées avec le CSA. Ce dernier vérifiera que les chaînes remplissent bien leurs engagements et publiera ses conclusions. Je demanderai naturellement à France Télévisions d'être exemplaire – et pardon d'avoir des idées pour France Télévisions, mais on ne pourra pas me reprocher, Président de la République, d'avoir des idées sur le service public. Le service public doit aussi se mettre dans l'idée que la diversité, c'est une priorité incontournable. Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures, le gouvernement et le Premier ministre présenteront un plan d'action d'ici au mois de mars. Écoutez, depuis le temps que l'on parle de tout cela, les rapports on les a, maintenant il est temps de décider.

J'ai demandé à Yazid SABEG de se charger de ce travail de mobilisation de toutes les ressources de l'État et de la société en tant que commissaire à la diversité et à l'égalité des chances. Je le remercie d'avoir accepté cette mission au nom de l'idée qu'il se fait de l'intérêt général et de son attachement aux valeurs de la République. Je sais qu'il mettra toute son énergie et tout son cœur à l'accomplissement de cette grande tâche. Il travaillera en étroite coordination avec le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'Outre-mer dont l'expérience est indispensable. Il procèdera à des consultations approfondies avec tous les acteurs, car nous n'avancerons pas sans dialoguer, notamment avec les associations et les personnes issues de la diversité qui par le passé ont trop souvent été tenues à l'écart de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques de promotion de la diversité.

Mesdames et Messieurs, c'est la dernière chance. Si ce volontarisme républicain ne fonctionnait pas, il faudra alors que la République passe à des méthodes plus contraignantes encore, mais nous n'avons pas le choix. La diversité, à la base du pays, doit se trouver illustrée par la diversité à la tête du pays. Ce n'est pas un choix, c'est une obligation, c'est un impératif. On ne peut pas faire autrement au risque de nous trouver confrontés à des problèmes considérables. Il faut, par l'intermédiaire de la réduction des injustices sociales et de l'école, débloquer la situation ; que personne ne doute de ma volonté de le faire. Certains auraient voulu que j'aille plus loin, d'autres trouvent déjà que je vais trop loin ; moi, j'entends être jugé sur les résultats.

Et je ne pense pas qu'il soit très normal au XXI^e siècle, dans un pays comme le nôtre, que ce soit le Président de la République qui doive aller chercher dans une école de commerce à Montpellier le seul préfet d'origine africaine que compte la République aujourd'hui ! Je ne pense pas que cela soit normal tout simplement parce qu'au niveau des écoles qui préparent à ces fonctions, on n'a pas fait la place à tous ceux qui auraient mérité, par leur travail et leurs efforts, de l'avoir. Et je ne pense pas non plus qu'il soit tout à fait normal, quand je regarde les structures des juridictions de jugement dans nos tribunaux, de voir beaucoup de gens qui se ressemblent. Je ne pense pas qu'il soit normal, quand je regarde à la tête d'une grande administration comme la gendarmerie, les généraux, de ne voir personne de différent (vous comprenez dans quel sens je veux le dire). Et je ne pense pas qu'il soit normal que dans le corps préfectoral il y ait moins de préfets originaires de l'Afrique du Nord qu'il n'y en avait il y a quarante ans. Et je ne pense pas pour tout dire que cela soit normal que, dès que l'on en trouve un et qu'on le nomme, cela fasse la une de la presse, tellement il est extravagant que l'on en nomme un comme cela dans un pays comme le nôtre, qui a l'implantation Outre-mer que l'on a ! C'est insultant, c'est une erreur, c'est une faiblesse. D'une certaine façon, c'est un drame.

J'ai voulu changer les choses au niveau du gouvernement mais j'ai parfaitement conscience que ce n'est pas parce qu'on les change au niveau du gouvernement que l'on change tout derrière. Donc, on va prendre les choses différemment, on va changer partout en même temps : dans l'entreprise, dans les administrations, à l'Éducation, dans les partis politiques. Et on va se mettre des obligations de résultats. Que l'on me comprenne bien : cela ne veut pas dire que parce que l'on est d'une couleur qui n'est pas majoritaire, on a le droit à un poste que l'on refuserait à un fils et petit-fils de chômeur dans le Pas-de-Calais. Ce ne serait pas juste. Mais on va créer les conditions d'une promotion sociale comme jamais dans la République pour les boursiers qui vont pouvoir présenter tous les concours.

Mers chers amis, j'espère que vous l'avez compris, nous devons changer. Nous devons changer nos comportements, nous devons changer nos habitudes. Nous devons changer pour que la République

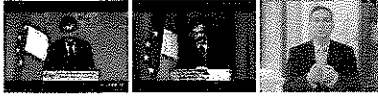
demeure vivante. Nous devons changer pour que plus aucun Français ne se sente étranger dans son propre pays. Nous devons changer parce que c'est un devoir moral et parce que c'est une nécessité politique. Nous devons changer, alors nous allons changer. Je vois bien le mur quotidien de l'immobilisme et du conservatisme. Je vois bien que notre société génère un nombre de conservatismes effarants. Je vois bien que l'on met au service de ce conservatisme des principes qui sont souvent généreux. Je préviens d'avance que je n'en tiendrai pas compte parce que c'est mon devoir de faire bouger les choses, parce que ceux de nos compatriotes qui attendent, ils attendent depuis trop longtemps et ils finissent par être désespérés de cette attente.

Dans le fond, moi, j'ai été élu sur l'idée du travail et je me sens à l'aise avec ceux qui veulent travailler et que l'on empêche de travailler parce que l'on ne reconnaît pas leurs mérites et que l'on ne leur donne pas leurs chances. Moi, je ne me sens pas du côté de ceux qui ne veulent pas travailler, je me sens du côté de ceux qui veulent travailler. Il y a ceux qui veulent travailler et qui peuvent le faire et il y a ceux à qui on ne donne même pas la chance de pouvoir travailler. Je suis persuadé que ce changement, beaucoup de Français l'attendent, beaucoup de Français l'espèrent, et pas simplement des familles où il y a des boursiers, mais ceux qui réfléchissent avec leur tête, qui aiment leur pays et qui se disent : « Aimer mon pays, c'est vouloir que ce pays fasse sa place à chacun de ses enfants. » J'espère que vous avez compris que je m'impliquerai personnellement dans ce chantier qui est pour moi absolument prioritaire et que j'y consacrerai toute mon énergie.

Vive la République, une République des droits réels et non virtuels, et, si vous permettez, vive la France !

[Le grand débat](#) [Actualités](#) [Ils prennent position](#) [Participer au forum](#) [Vidéothèque](#) [Vu d'ailleurs](#) [Textes de référence](#) [Espace presse](#)

Les grands enjeux du débat



POURQUOI UN GRAND DEBAT ?

- > Les grands enjeux du débat
- > Conférence de presse du 4 janvier 2010
- > Décisions issues des trois premiers mois
- > Conférence de presse du 5 février 2010

Les commentaires d'Eric Besson

FIL D'INFOS

07/05/2010 Eric Besson lance « Les Lundis républicains »

22/04/2010 Contribution de M. Léonidas Kalogeropoulos, Vice-Président d'Ethic, PDG (...)

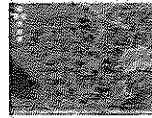
06/04/2010 Colloque « Identités nationales, Identité européenne »

DERNIERES VIDEOS



Les clés pour entrer dans le débat

DEBATS LOCAUX



> Accédez aux 350 débats locaux

[Voter](#)

VOS CONTRIBUTIONS

Avec la participation de TNS Sofres

« Pour vous qu'est-ce qu'être français ? »

> Analyse des contributions postées par les internautes.

LES ARCHIVES DE L'INA



CONTRIBUTIONS DE PERSONNALITES AU DEBAT



TEXTES DE REFERENCE

Les symboles de la République

Le coq. Il apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin "gallus" signifiant à la fois coq et gaulois.

Marianne. Rien que la Constitution de 1958

LE DEBAT VU D'AILLEURS



Participer au débat

Identités nationales Identité européenne



Jeu 8 avril 2010, Paris

[Programme](#)

[Vidéos des interventions](#)

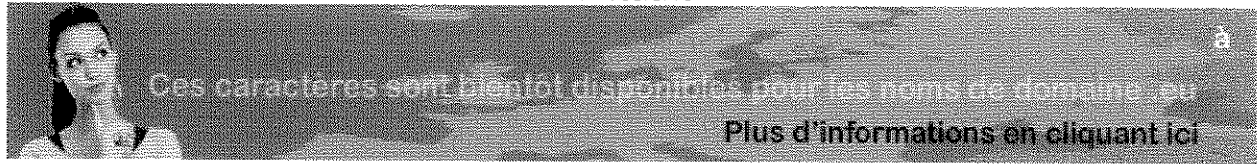
[Contribuer](#)

ACCEDER AU FORUM

Le refuge des opprimés
mon grand-père a fui le
fascisme italien pour

Le Monde.fr

PUBLICITE



Le débat sur l'identité nationale tourne au débat sur l'islam

LE MONDE | 09.12.09 | 14h43 • Mis à jour le 09.12.09 | 15h31

La tribune de Nicolas Sarkozy au "Monde" privilégie la question religieuse. Le chef de l'Etat suscite des critiques à gauche et ne lève pas l'embarras à l'UMP.

Après son discours sur l'identité nationale à La Chapelle-en-Vercors le 12 novembre, le président de la République vient de livrer, dans les colonnes du *Monde* du 9 décembre, sa nouvelle vision du débat lancé par le ministre de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale, Eric Besson.

Il y rappelle sa conception de la laïcité, "*principe de neutralité et non principe d'indifférence*" envers les religions, et demande fermement aux musulmans de respecter "*le pacte social et civique*" français. Les croyants doivent "*savoir se garder de toute ostentation et de toute provocation*", insiste-t-il aussi, dans une allusion implicite au débat sur le port du voile intégral (niqab).

En novembre, le chef de l'Etat s'était essayé à une définition de l'identité française, en convoquant tour à tour – au risque de contradictions –, les racines chrétiennes et les vertus de la laïcité, la Révolution, l'Ancien Régime et les Lumières, le terroir et le métissage.

Depuis, les discussions voulues par M. Besson se sont déplacées sur le terrain quasi exclusif de l'immigration, avant de se concentrer sur l'islam et la question de son rejet mise en lumière par la votation suisse interdisant les minarets.

En revenant sur ce sujet polémique, et alors que le problème des minarets demeure en France une question plus virtuelle que réelle, M. Sarkozy semble vouloir prendre acte de l'évolution observée ces dernières semaines : sa nouvelle contribution au débat réduit spectaculairement la question de l'identité nationale à la présence de l'islam en France et en Europe.

Dans un préambule consacré aux vertus de la démocratie populaire, qui justifie le vote suisse contre les minarets, le président de la République prend clairement le parti du peuple contre "*le mépris du peuple*". Ce faisant, il s'inscrit dans un contexte marqué au niveau européen par une poussée du populisme.

"*Les peuples d'Europe ne veulent pas que leur cadre de vie, leur mode de pensée et de relations sociales soient dénaturés*", insiste-t-il, tout en reconnaissant que "*leur longue histoire leur a appris que pour rester soi-même il faut accepter de changer*"...

Puis, son propos s'adresse explicitement aux musulmans, "*à mes compatriotes musulmans*", insiste le chef de l'Etat. Il leur rappelle sa conception de la laïcité, qui "*n'est pas le refus de toutes les religions mais le respect de toutes les croyances*" et les assure de sa volonté de lutter contre "*toutes formes de discrimination*" à leur égard.

"DÉFI"

Mais, dans un climat marqué par le rejet d'une partie de la société française du voile intégral ou de la construction de mosquées, M. Sarkozy assortit désormais son discours d'une nette mise en garde aux

musulmans : *"Tout ce qui pourrait apparaître comme un défi lancé à l'héritage [chrétien] et aux valeurs condamnerait à l'échec l'instauration si nécessaire d'un islam de France"*, prévient-il.

Deux ans tout juste après son discours sur la *"laïcité positive"* prononcé au Latran, dans lequel il louait le rôle essentiel des *"croyants"* dans la République, le chef de l'Etat exige désormais de leur part *"une humble discrétion"*.

Parallèlement, M.Sarkozy ramène l'islam à l'immigration et semble réduire l'immigré à sa religion. *"Respecter ceux qui arrivent c'est leur permettre de prier dans des lieux de culte décents"*, écrit-il.

Cette insistance à définir le nouvel arrivant comme musulman occulte le fait que l'immigration actuelle trouve ses sources en Afrique noire, en Asie et en Turquie – ce qui relativise le caractère exclusivement musulman de ces populations.

C'est oublier que l'on peut être de culture musulmane sans être un fervent pratiquant de l'islam. C'est faire mine d'ignorer que depuis une dizaine d'années, l'islam, au niveau local, s'implante de manière généralement apaisée. C'est oublier, enfin, que l'islam est aujourd'hui une réalité en partie franco-française.

Si les chiffres concernant la population musulmane en France varient de 3,5 à 6 millions, selon les méthodes de comptage, les sociologues des religions estiment que près de la moitié est désormais de nationalité française.

Quant à *"tout ce qui pourrait apparaître comme un défi"* à la République, autrement dit les pratiques religieuses ostentatoires, elles ne se résument pas au port du voile intégral mais restent marquées par une grande diversité.

Un tiers des personnes issues d'une famille d'origine musulmane se déclarent *"croyants et musulmans"*, selon une étude de l'IFOP parue en août 2009, mais seuls 23 % fréquentent une mosquée le vendredi. C'est le jeûne du ramadan, suivi par 70 % des personnes interrogées, qui constitue la pratique religieuse la plus répandue chez les musulmans de France.

Stéphanie Le Bars

Article paru dans l'édition du 10.12.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
Télé

Le Monde

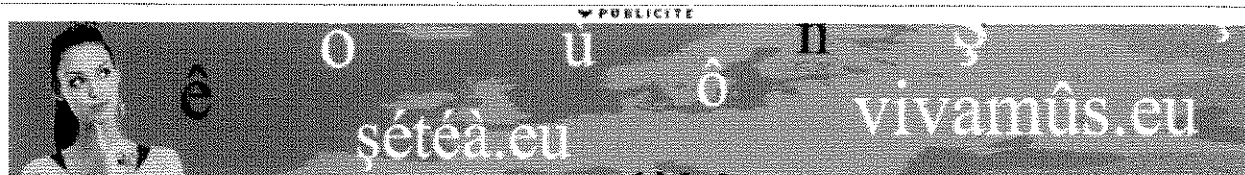
» Abonnez-vous au
Monde à -60%
» Le journal en
kiosque



visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui

Le Monde.fr



Point de vue

Nicolas Sarkozy : "Respecter ceux qui arrivent, respecter ceux qui accueillent"

LE MONDE | 08.12.09 | 07h24 • Mis à jour le 09.12.09 | 09h40

Dans une tribune publiée par *Le Monde*, dans son édition datée du 9 décembre, Nicolas Sarkozy, s'exprime pour la première fois publiquement après le référendum en Suisse sur les minarets. Le président de la République rappelle les valeurs de tolérance et d'ouverture de la France et appelle au respect mutuel entre "ceux qui arrivent" et "ceux qui accueillent".

Par référendum, le peuple suisse vient de se prononcer contre la construction de nouveaux minarets sur son territoire. Cette décision peut légitimement susciter bien des interrogations. Le référendum impose de répondre à la question posée par oui ou par non. Peut-on répondre par oui ou par non à une question aussi compliquée, qui touche à des choses aussi profondes ? Je suis convaincu que l'on ne peut que susciter des malentendus douloureux, un sentiment d'injustice, blesser les âmes en apportant une réponse aussi tranchée à un problème qui doit pouvoir être résolu au cas par cas dans le respect des convictions et des croyances de chacun.

▼ PUBLICITE

Chaque jour dès 15h, retrouvez l'intégralité du Monde en HTML

6 € / mois + 30 jours offerts

Abonnez-vous

Mais comment ne pas être stupéfait par la réaction que cette décision a suscitée dans certains milieux médiatiques et politiques de notre propre pays ? Réactions excessives, parfois caricaturales, à l'égard du peuple suisse, dont la démocratie, plus ancienne que la nôtre, a ses règles et ses traditions, qui sont celles d'une démocratie directe où le peuple a l'habitude de prendre la parole et de décider par lui-même ?

Derrière la violence de ces prises de position se cache en réalité une méfiance viscérale pour tout ce qui vient du peuple. La référence au peuple, c'est déjà, pour certains, le commencement du populisme. Mais c'est en devenant sourd aux cris du peuple, indifférent à ses difficultés, à ses sentiments, à ses aspirations, que l'on nourrit le populisme. Ce mépris du peuple, car c'est une forme de mépris, finit toujours mal. Comment s'étonner du succès des extrêmes quand on ne prend pas en compte la souffrance des électeurs ?

Ce qui vient de se passer me rappelle comment fut accueilli le rejet de la Constitution européenne en 2005. Je me souviens des paroles parfois blessantes qui ont été proférées contre cette majorité de Français qui avait choisi de dire non. C'était opposer irréductiblement la France du oui à celle du non, ouvrir une fracture qui, si elle avait dû se creuser davantage, n'aurait jamais permis à la France de reprendre sa place en Europe.

Pour réconcilier la France du oui et celle du non, il fallait d'abord essayer de comprendre ce qu'avaient voulu exprimer les Français. Il fallait admettre que cette majorité ne s'était pas égarée, mais qu'elle avait, comme la majorité des Irlandais ou la majorité des Néerlandais, exprimé ce qu'elle ressentait et rejeté en toute connaissance de cause une Europe dont elle ne voulait plus parce qu'elle donnait le sentiment d'être de plus en plus indifférente aux aspirations des peuples.

Ne pouvant changer les peuples, il fallait changer d'Europe. La France du non a commencé à se réconcilier avec celle du oui à partir du moment où, au lieu de la juger, on a cherché à la comprendre. C'est alors que, dépassant ce qui la divisait, la France a pu prendre la tête du combat pour changer l'Europe.

RIEN NE SERAIT PIRE QUE LE DÉNI

Alors, au lieu de vilipender les Suisses parce que leur réponse ne nous plaît pas, mieux vaut nous interroger sur ce qu'elle révèle. Pourquoi en Suisse, pays qui a une longue tradition d'ouverture, d'hospitalité, de tolérance, un tel rejet peut-il s'exprimer avec tant de force ? Et que répondrait le peuple français à la même question ?

Au lieu de condamner sans appel le peuple suisse, essayons aussi de comprendre ce qu'il a voulu exprimer et ce que ressentent tant de peuples en Europe, y compris le peuple français. Rien ne serait pire que le déni. Rien ne serait pire que de ne pas regarder en face la réalité des sentiments, des préoccupations, des aspirations de tant d'Européens.

Comprenons bien d'abord que ce qui s'est passé n'a rien à voir avec la liberté de culte ou la liberté de conscience. Nul, pas plus en Suisse qu'ailleurs, ne songe à remettre en cause ces libertés fondamentales.

Les peuples d'Europe sont accueillants, sont tolérants, c'est dans leur nature et dans leur culture. Mais ils ne veulent pas que leur

cadre de vie, leur mode de pensée et de relations sociales soient dénaturés. Et le sentiment de perdre son identité peut être une cause de profonde souffrance. La mondialisation contribue à aviver ce sentiment.

La mondialisation rend l'identité problématique parce que tout en elle concourt à l'ébranler, et elle en renforce en même temps le besoin parce que plus le monde est ouvert, plus la circulation et le brassage des idées, des hommes, des capitaux, des marchandises sont intenses, et plus on a besoin d'ancrage et de repères, plus on a besoin de sentir que l'on n'est pas seul au monde. Ce besoin d'appartenance, on peut y répondre par la tribu ou par la nation, par le communautarisme ou par la République.

L'identité nationale c'est l'antidote au tribalisme et au communautarisme. C'est pour cela que j'ai souhaité un grand débat sur l'identité nationale. Cette sourde menace que tant de gens dans nos vieilles nations européennes sentent, à tort ou à raison, peser sur leur identité, nous devons en parler tous ensemble de peur qu'à force d'être refoulé ce sentiment ne finisse par nourrir une terrible rancœur.

Les Suisses comme les Français savent que le changement est une nécessité. Leur longue histoire leur a appris que pour rester soi-même il faut accepter de changer. Comme les générations qui les ont précédés, ils savent que l'ouverture aux autres est un enrichissement. Nulle autre civilisation européenne n'a davantage pratiqué, tout au long de son histoire, le métissage des cultures qui est le contraire du communautarisme.

Le métissage c'est la volonté de vivre ensemble. Le communautarisme c'est le choix de vivre séparément. Mais le métissage ce n'est pas la négation des identités, c'est pour chacun, vis-à-vis de l'autre, la reconnaissance, la compréhension et le respect.

C'est de la part de celui qui accueille la reconnaissance de ce que l'autre peut lui apporter. C'est de la part de celui qui arrive le respect de ce qui était là avant lui. C'est de la part de celui qui accueille l'offre de partager son héritage, son histoire, sa civilisation, son art de vivre. C'est de la part de celui qui arrive la volonté de s'inscrire sans brutalité, comme naturellement, dans cette société qu'il va contribuer à transformer, dans cette histoire qu'il va désormais contribuer à écrire. La clé de cet enrichissement mutuel qu'est le métissage des idées, des pensées, des cultures, c'est une assimilation réussie.

SE GARDER DE TOUTE OSTENTATION

Respecter ceux qui arrivent, c'est leur permettre de prier dans des lieux de culte décents. On ne respecte pas les gens quand on les oblige à pratiquer leur religion dans des caves ou dans des hangars. Nous ne respectons pas nos propres valeurs en acceptant une telle situation. Car, une fois encore, la laïcité ce n'est pas le refus de toutes les religions, mais le respect de toutes les croyances. C'est un principe de neutralité, ce n'est pas un principe d'indifférence. Lorsque j'étais ministre de l'intérieur, j'ai créé le Conseil français du culte musulman (CFCM) pour que la religion musulmane soit mise sur un pied d'égalité avec toutes les autres grandes religions.

Respecter ceux qui accueillent, c'est s'efforcer de ne pas les heurter, de ne pas les choquer, c'est en respecter les valeurs, les convictions, les lois, les traditions, et les faire – au moins en partie – siennes. C'est faire siennes l'égalité de l'homme et de la femme, la laïcité, la séparation du temporel et du spirituel.

Je m'adresse à mes compatriotes musulmans pour leur dire que je ferai tout pour qu'ils se sentent des citoyens comme les autres, jouissant des mêmes droits que tous les autres à vivre leur foi, à pratiquer leur religion avec la même liberté et la même dignité. Je combattrai toute forme de discrimination.

Mais je veux leur dire aussi que, dans notre pays, où la civilisation chrétienne a laissé une trace aussi profonde, où les valeurs de la République sont partie intégrante de notre identité nationale, tout ce qui pourrait apparaître comme un défi lancé à cet héritage et à ces valeurs condamnerait à l'échec l'instauration si nécessaire d'un islam de France qui, sans rien renier de ce qui le fonde, aura su trouver en lui-même les voies par lesquelles il s'inclura sans heurt dans notre pacte social et notre pacte civique.

Chrétien, juif ou musulman, homme de foi, quelle que soit sa foi, croyant, quelle que soit sa croyance, chacun doit savoir se garder de toute ostentation et de toute provocation et, conscient de la chance qu'il a de vivre sur une terre de liberté, doit pratiquer son culte avec l'humble discrétion qui témoigne non de la tiédeur de ses convictions mais du respect fraternel qu'il éprouve vis-à-vis de celui qui ne pense pas comme lui, avec lequel il veut vivre.

Article paru dans l'édition du 09.12.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
 Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au
Monde à -60%
 » Le journal en
 kiosque



visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui

Vu son impact, je vous livre une 2^{ème} édition de la Lettre de Mouloud où j'ajoute aussi des **précisions nouvelles**.

Cher Nicolas, Mon cher compatriote,

Tu as écrit une tribune dans *Le Monde* (9 décembre) qui a retenu toute mon attention. En effet, tu t'adresse à tes « **compatriotes musulmans** », et c'est mon cas, moi Mouloud Baubérot, frère siamois de celui qui tient ce blog.

Comme une lettre ne doit pas rester sans réponse, alors j'ai décidé, à mon tour de t'écrire. Après tout, toi aussi tu es mon « **compatriote** ». Et puis, comme je suis professeur d'histoire en terminale, j'ai l'habitude de corriger des copies.

Nous allons le voir, il y a plein de belles idées dans ta lettre, et je vais pouvoir te citer souvent.

Mais tu t'as commis **une légère erreur de perspective**, qui gâche un peu ton propos. Et comme cela vous concerne en particulier ton frère siamois et toi, permets moi de la rectifier.

Avant, par politesse, il faut que je me présente très brièvement. Ma famille provient de Constantine, ville française depuis 1837 et chef lieu d'un département français depuis 1848. Nous sommes donc **d'anciens Français**.

D'autres nous ont rejoint peu de temps après et sont devenus Français, en 1860, tel les Niçois et les Savoyards.^{1[2]} Nous avons intégré volontiers ces "*noiveaux arrivants*" et avons ajouté la pizza à nos coutumes alimentaires.

Et au siècle suivant, bien d'autres encore sont venus, **puisque'il paraît qu'un quart des Français ont au moins un grand parent « étranger »**.

Certains « *arrivaient* » de **l'Europe centrale**, bien différente de notre civilisation méditerranéenne.

Mais, comme tu l'écris très bien, nous sommes très « *accueillants* », nous autres.

Alors nous avons donc accueilli parmi eux, un certain **Paul Sarkozy de Nagy-Bosca, qui fuyait l'avancée de l'Armée Rouge en 1944**.

Nous sommes tellement « accueillants » que nous avons fait de son fils, ton frère siamois, immigré de la seconde génération, un Président de notre belle République.

^{1[2]} Un Savoyard m'a d'ailleurs écrit pour me dire qu'il ne manquait jamais de signaler qu'il était français depuis moins longtemps que les Algériens.

Comment être plus accueillants ?

Mais faudrait quand même pas tout confondre : **entre lui et moi vois-tu, c'est moi qui accueille, et lui qui est accueilli. Ne l'oublie pas.**

Ceci précisé, je suis tout à fait d'accord avec ce que tu écris :

Moi, Mouloud, l'accueillant, j'offre à ton frère siamois et à toi-même, « *la reconnaissance de ce que l'autre peut lui apporter* ». Mais je demande, à « *celui qui arrive, le respect de ce qui était là avant vous* »

Et, je vais y revenir, quand les Sarkozy sont devenus Français, le ciel de Paris s'ornait d'une Grande Mosquée, avec un beau minaret.

Je suis d'accord, moi Mouloud qui t'accueille, je dois te faire « *l'offre de partager (mon) héritage, (mon) histoire [y compris en classe de terminale], (ma) civilisation, (mon) art de vivre.* »

Tiens, je t'invite volontiers à venir manger un couscous avec moi.

Mais, naturellement, toi « *qui arrive* », ou toi dont c'est juste le père qui est arrivé, je te demande, comme tu l'écris toi-même, d'avoir « *la volonté de (t) inscrire sans brutalité, comme naturellement, dans cette société que (tu vas) contribuer à transformer, dans cette histoire que (tu vas) désormais contribuer à écrire.* »

« **Sans brutalité** » : tu as bien raison, c'est important ça.

Nous, anciens Français, nous ne jouons pas au matamore, aux « tu causes tu causes, c'est tout ce que tu sais faire » ; nous n'aimons pas trop tout ce qui est « bling-bling ».

Nous aimons, tu le soulignes, « *l'humble discrétion* » et nous comptons sur toi pour être exemplaire dans ce domaine.

Nous comptons sur toi, pour, comme tu l'affirmes que cela doit être le cas des « *nouveaux arrivants* », de te « *garder de toute ostentation et de toute provocation* ».

Car, toi dont le père a fui le totalitarisme, tu dois être bien « *conscient de la chance que (tu as) de vivre sur une terre de liberté* ».

Et cela te donne le devoir de n'en supprimer aucune. Or, quand j'apprends certaines de tes décisions, je suis inquiet à ce sujet.

Contrairement à moi, puisque tu n'es en France que depuis une seule génération, tu as encore **beaucoup de choses à apprendre** quant aux « *valeurs de la République (qui) sont partie intégrante de notre identité nationale* ».

Vu ta fonction, il faut que tu l'apprennes vite car « *tout ce qui pourrait apparaître comme un défi lancé à cet héritage et à ces valeurs condamnerait à l'échec.* »

Mais, je ne suis pas inquiet : tu es très doué

Donc, il suffit que je te précise un peu les choses, notamment sur **la laïcité** dont je parle souvent à mes élèves dans mes cours de terminale, et tu obtiendras une brillante note.

D'abord, la laïcité, ce n'est nullement « la séparation du temporel et du spirituel » comme tu l'écris.

Cette expression, elle fleure le Moyen Age, **la société de chrétienté**, bref l'exact contraire de la société laïque.

Comme tu as publié ta tribune **le 9 décembre**, jour anniversaire de la « séparation des Eglises et de l'Etat », ta formule est particulièrement malheureuse.

Le « spirituel » et le « temporel », ce sont des notions théologiques, et cela connotait des **pouvoirs**.

La lutte de l'Empereur et du Pape, c'était la lutte du « pouvoir temporel » pour s'imposer face au « pouvoir spirituel ». Deux souverainetés.

En laïcité, seul « le peuple » est souverain et, en conséquence, le seul « pouvoir » est le pouvoir politique qui émane de lui. Le pouvoir, écrit Max Weber, a « le monopole de la violence légitime » : il peut réprimer par la loi.

La religion n'est pas sur le même plan. Et peut avoir, elle, **autorité**, si l'on est convaincu de sa validité.

Mais elle ne doit pas disposer de pouvoir.

Bon, la première leçon étant apprise, passons à la seconde.

Elle concerne aussi la laïcité.

Tu fais preuve d'une curieuse obsession des minarets et tu sembles assez ignorant à ce sujet.

Pour être concret, je vais te raconter l'histoire de France en la reliant à ma propre histoire d'ancien Français, du temps où toi, tu ne l'étais pas encore.

Pendant **la guerre 1914-1918**, mon arrière grand-père est mort au front, comme, malheureusement, beaucoup de Français, de diverses régions : Algérie, Savoie, ou Limousin, « petite patrie » de mon frère siamois.

Mais si je te raconte cela, ce n'est pas pour me cantonner dans la petite histoire, celle de ma famille, c'est pour rappeler l'Histoire tout court.

Car nous avons été environ 100000, oui **cent mille, musulmans a mourir ou a être blessés au combat pour la France.**

Nous étions déjà tellement « arrivés » en France, que nous y sommes morts !

Et que les « tirailleurs maghrébins (...) se forgèrent lors de cette guerre la réputation de troupe d'assaut par excellence »^{2[3]}

Ces combats avaient lieu dans cette partie de la France appelée « métropole ». Ma famille y était venue, à cette occasion, et elle y est restée. A Paris, précisément.

Comme nous commençons à être assez nombreux, et provenant, outre la France, de différents pays, **la République laïque** a eu une très bonne idée : **construire une mosquée, avec un beau minaret bien sûr.**

Elle avait décidé, en 1905, de « **garantir le libre exercice du culte** » (Article I de la loi de séparation).

« Garantir », c'est plus que respecter. C'est prendre les dispositions nécessaires pour assurer son bon fonctionnement.

-

Pourquoi passes-tu tant de temps, dans ton texte, à nous parler des minarets ?

Cela n'a vraiment pas été un problème. Bien au contraire.

Et pourtant, ils étaient **très laïques**, tu sais, plus laïques que toi, mon cher chanoine, les rad'soc (radicaux-socialistes), les **Edouard Herriot**, ou **Léon Bourgeois** (un des « pères » de la morale laïque) qui ont pris la décision de **consacrer des fonds publics à la construction de cette mosquée, de ce minaret.**

Tu sais, j'aime bien fréquenter les bibliothèques. J'y ai trouvé un ouvrage d'un historien qui retrace l'histoire de cette construction. Et c'est fort intéressant.

« Il est à remarquer, écrit son auteur, **Alain Boyer**, que personne n'a soulevé à l'époque le problème de la compatibilité de cette subvention avec l'article 2 de la loi de 1905, concernant la séparation des Eglises et de l'Etat qui dispose la République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte ; il aurait pu d'ailleurs être répondu que l'Etat ne finançait que la partie culturelle, l'institut, et non pas la mosquée proprement dite, c'est-à-dire le lieu de culte. »^{3[4]}

^{2[3]} B. Recham, in Collectif, *Histoire de l'Islam en France*, Albin Michel, 2006, 743.

^{3[4]} A. Boyer, *L'Institut musulman de la Mosquée de Paris*, Paris, CREAM, 1992, p. 26.

« Il aurait pu être répondu » :

Donc c'est plus tard que l'on a justifié ainsi les subventions de l'Etat et de la ville de Paris. Sur le moment, on s'est contenté de trouver cette construction nullement incompatible avec la loi de séparation.

Tellement peu incompatible que non seulement elle n'a pas été évoquée, mais que le rapport de la Commission des finances présenté par Herriot (en 1920) évoque explicitement la mosquée en même temps que la bibliothèque et la salle de conférences.

« Le financement d'un lieu de culte par la République, précise l'historien M. Renard, fut donc voté en toute conscience, malgré la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. On parla surtout de la reconnaissance de la France pour l'indéfectible loyauté de ses fils musulmans. »^{4[5]}

Comment conciliait-on cela avec la loi de 1905 ? On en est réduit à des suppositions.

Une me semble fort plausible, on a **raisonné par analogie** : en effet **la conséquence de l'article 1 de la loi de 1905, de sa garantie du libre exercice des cultes avait été double** :

- d'une part la mise à disposition gracieuse (donc manque à gagner par absence de loyer!) des édifices du culte existants en 1905 et propriété publique (des milliers et des milliers !), mise à disposition aux religions correspondantes à ces édifices (et on y a ajouté presque tout de suite le droit de faire des réparations sur fonds publics) ;
- d'autre part, la possibilité (prévue dans l'article 2 lui-même) de payer des aumôniers pour garantir le libre exercice du culte dans les lieux clos : hôpitaux, prisons, armée, internats des lycées,...

On s'est dit : étant donné tout ce que l'on consent financièrement pour garantir l'exercice des cultes catholique, juif, protestant, c'est bien le moins de donner des subventions publiques pour une Grande mosquée et son minaret.

D'ailleurs le père de la loi de 1905 **Aristide Briand** avait dit à son propos : « **En cas de silence des textes ou de doute sur leur portée, c'est la solution libérale qui sera la plus conforme à la pensée du législateur.** »

De plus, et je vais t'étonner Nicolas, les laïques, ils aimaient bien les minarets.

^{4[5]} M. Renard, in *Histoire de l'islam...*, 722

Lors de la détermination de la qibla (direction de La Mecque), en mars 1922, **le représentant du gouvernement, Maurice Colrat**, a prononcé un très beau discours. Il a déclaré notamment:

« Quand s'érigera, au dessus des toits de la ville, le minaret que vous allez construire, il montera vers le beau ciel de l'Ile de France qu'une prière de plus, dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses. »

Et tous les dirigeants et militants laïques présents l'ont chaleureusement applaudi.

Ils étaient comme cela les laïques : ils assumaient, mais ne voulaient pas « *valoriser* » les « *racines chrétiennes de la France* ».

Ils estimaient, au contraire, que **le pluralisme religieux faisait partie de son histoire, de son identité nationale laïque.**

Et plus il y avait de prières différentes, plus ils étaient contents.

Le 15 juillet 1926, la grande mosquée a été inaugurée en présence de ton prédécesseur, **Gaston Doumergue, le président de la République.**

J'ai plein d'autres choses à t'écrire à propos de ton discours. Mais la bonne pédagogie veut que l'on ne cherche pas à en dire trop en une seule fois.

Pour le moment, **assimile bien ces deux premières leçons.**

Ecris nous vite une seconde tribune qui rectifie le tir.

Et on reviendra ensuite sur le « communautarisme » notamment, car là (en un seul mot ?) il y a aussi quelques petites choses à reprendre.

Ton cher compatriote

Mouloud Baubérot

.

5[1] Notamment (mais pas seulement) le fait que "citoyens" pour quelques uns ou "sujets" pour la plupart, les habitants des colonies étaient de nationalité française, même s'il s'agissait d'une « nationalité dénaturée », selon l'expression de P. Weil.

Et sur cette dualité sujet-citoyen, le Blog en a déjà parlé à plusieurs reprises, notamment dans les Notes consacrées au livre de T. Shepard sur l'Algérie.

Cette Note ne pouvait pas reprendre tous les problèmes et ne prétendait nullement à une exemplarité de la conduite de la France. Au contraire, la position de Sarkozy prend place dans une longue histoire que la France n'a pas encore affrontée de face.